

# ÉCHOS DU LAC JALLY

Bulletin de l'Association pour la  
protection de l'environnement  
du lac Jally

Saint-Paul-de-Montminy  
No 79, juillet 2017



## Mot du président

Tout récemment, lors de l'assemblée générale, les membres du CA ont fait connaître leur intention de poursuivre pour une autre année leur mandat; je continuerai donc d'agir à titre de président de l'Association, appuyé d'autres résidents dont Mmes Danielle Cloutier, Gisèle Cloutier, Maude Garant et M. Olivier Camirand. Nous assumerons nos responsabilités en nous assurant que nos actions et nos décisions répondent aux attentes de tous et de chacun. Encore cette année, je fais un appel à toutes et à tous pour assurer la relève de celles et ceux qui contribuent de leur temps à la mission de notre association. Déjà, Maude et Olivier en font partie; j'invite donc d'autres personnes à se manifester, ce qui permettra de faciliter la transition, le moment venu.

Comme vous pourrez le lire dans un autre article qui résume les grandes lignes de la dernière assemblée générale, nous prévoyons réaliser quelques projets au cours de l'été 2017. Au moment où j'écris ce mot, il fait beau et nous pouvons

peut-être espérer que l'été nous offrira de bons moments!!! Malgré tout, l'environnement du lac, beau temps, mauvais temps, demeure agréable et apporte calme, sérénité et bonheur.

Je vous invite à contacter les membres du CA pour nous faire part de vos observations, commentaires, besoins et autres. D'ailleurs, nous comptons au cours de l'été vous transmettre un sondage qui vous permettra de nous faire connaître vos attentes ainsi que vos besoins et votre satisfaction en lien avec la raison d'être de l'Association qui est la vôtre depuis 37 années.

Profitez bien de vos séjours dans ce merveilleux endroit que nous comptons bien continuer à protéger pour le laisser encore longtemps à nos enfants et petits-enfants.

BON ÉTÉ À CHACUNE ET CHACUN.

François Giroux

# Retour sur l'assemblée générale

Le 10 juin dernier, les membres ont été convoqués pour la tenue de l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu à la salle du Conseil de ville de St-Paul-de-Montminy.

La rencontre a débuté à 16 h; une douzaine de personnes étaient présentes. L'ordre du jour a rapidement été adopté, de même que le procès-verbal de l'assemblée de mai 2016.

Par la suite, j'ai présenté mon rapport annuel, rappelant les principaux projets annoncés pour l'été 2016.

- **L'ensemencement de 400 truites** de 6 à 8 pouces a été effectué le 12 juin 2016.
- Tout au long de l'été, Rosemond a encore généreusement réalisé **les mesures de transparence de l'eau** avec le disque de Secchi. Les résultats ont été connus au cours de l'hiver 2017, par l'intermédiaire du Réseau de surveillance des lacs : la moyenne des relevés, un peu moins de 2,7 mètres. Ce résultat est très bon par rapport à la moyenne des lacs québécois et des données des années antérieures. Sept mesures ont été prises, variant de 2,0 mètres à 3,3 mètres.
- Des démarches ont été initiées auprès de la **MRC** pour connaître les droits d'un résident qui a installé une roulotte sur un terrain adjacent au lac; ce dossier devrait connaître son dénouement au cours des prochaines semaines.
- Il a été convenu de reporter, à l'été 2017, les démarches pour vider le **bassin de sédimentation** qui est maintenant à sa pleine capacité.
- Un deuxième **concours de photos** a été lancé, mais une mauvaise communication avec les membres n'a pas permis de recevoir une quantité suffisante de photos, ce qui nous a amené à reporter ce concours à l'été 2017. Les détails sont indiqués plus loin dans le bulletin.
- **Le CA a tenu deux réunions** : l'une en octobre 2016 pour assurer le suivi des engagements et des activités programmés et l'autre, en avril dernier, pour préparer plus particulièrement l'Assemblée générale annuelle.

En l'absence de la vice-présidente, j'ai rappelé que Mme Maude Garant a coordonné la parution de deux bulletins **ÉCHOS DU LAC JALLY**, l'un à l'été 2016 et l'autre en décembre 2016.

La trésorière, Mme Gisèle Cloutier, a ensuite présenté les **états financiers** en date du 30 avril 2017 :

- Les revenus pour l'année 2016-2017 ont été de 1445,52\$. Ce montant comprend les cotisations des membres, 695 \$, les dons, 185 \$ et les dons volontaires au « fonds de truites », 565 \$.
- Les dépenses ont été de 827,20 \$: 600 \$, pour l'ensemencement des truites; 42,85 \$, pour la tenue de l'assemblée générale; 52,70 \$, au Registraire des entreprises et 131,65 \$ pour les frais bancaires.
- L'année s'est terminée avec un **bénéfice de 618,32 \$**
- Enfin, l'actif est de 2 867,80 \$, dont 1 158,37 \$ au fonds de truites. Nous pouvons ainsi affirmer que la santé financière de l'Association est très bonne.

Les membres ont ensuite approuvé à l'unanimité la proposition de maintenir la **cotisation annuelle**, au niveau actuel, soit 30 \$ pour un couple, 15 \$ pour les célibataires et 10 \$ pour les enfants.

Puis, les projets pour l'été 2017 ont été annoncés :

- **Mesures de transparence de l'eau** : encore cet été, seules les mesures de transparence de l'eau avec le disque de Secchi seront réalisées. Comme M. Rosemond Caron avait signalé l'été dernier vouloir passer la main à une nouvelle personne responsable, les membres présents à l'assemblée ont été invités à signaler leur intérêt à prendre la relève. Les nouveaux propriétaires, M. Guy Morin et Mme Julie Drolet, qui succèdent à M. Guy Wagner, ont généreusement accepté d'assumer cette responsabilité. Toutes les personnes présentes tiennent à signaler le dévouement de Rosemond qui a assumé cette tâche pendant de nombreuses années.
- **Mesure et portrait du périphyton** : cette activité sera reprise par Mme Danielle Cloutier au cours de la saison.
- **Bassin de rétention** : il a été convenu d'entreprendre des démarches auprès de la MRC pour nous appuyer dans l'obtention du permis auprès du ministère de l'Environnement. Il faudra prévoir des coûts approximatifs de 900 \$ pour réaliser l'opération.
- **Ensemencement de truites** : encore cet été, le CA recommande de procéder à l'ensemencement de truites; toutefois, compte tenu de la décision de vider le bassin de sédimentation, il est convenu que l'Association ne contribuera pas cette année à cette

opération. Les frais liés à l'ensemencement seront payés à partir des sommes disponibles dans le fonds de truites.

- **Concours de photos** : il a été convenu de reprendre le concours de photos lancé l'été dernier et qui n'a pas pu avoir de conclusion, faute de participants. Le thème est le suivant : « oiseaux et animaux sauvages »; les personnes devront avoir transmis leurs captures à Mme Maude Garant, au plus tard à l'Action de Grâce.
- **Bulletin Échos du lac Jally** : Encore cette année, Mme Garant coordonnera la publication de deux numéros du bulletin : l'un au cours de l'été et le deuxième durant la période des Fêtes.

Les membres du CA, **François, Danielle, Gisèle, Maude** et **Olivier** ont annoncé leur intention respective de **poursuivre leur mandat**; j'ai profité de ce moment pour lancer un appel à de nouvelles candidatures, rappelant que **trois membres du CA y siègent depuis au moins 6 ans**, dont Mme Danielle Cloutier qui est membre du CA depuis **10 ans!**

Il a été convenu de vérifier auprès de la directrice générale de la Municipalité s'il est possible d'obtenir des **arbustes** et autres essences comme cela existe dans certaines municipalités.

L'assemblée s'est terminée à 17 h. J'ai remercié les personnes présentes pour leur participation à la vie démocratique de leur Association. Ensuite, les membres ont échangé autour du verre de l'amitié.

François Giroux, *président APEL Jally*

## Bilan financier

Chers riverains,

J'ai reçu 880 \$ de cotisations pour payer les dépenses et 565 \$ pour le fonds de truites pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2016 au 30 avril 2017 pour un montant total de 1 445 \$

Notre solde du compte opération est au montant de 1 709.43 \$ en date du 30 avril 2017 et le solde du compte de fonds de truites est au montant de 1,158.37 \$ pour la même date.

Au nom du comité de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Jally, je vous remercie pour vos contributions afin de conserver notre lac en santé. Nous sommes privilégiés de vivre dans cet oasis de sérénité. Cette année, nous serons dans l'obligation de vider le bassin versant du lac ce qui engendrera une dépense plus considérable.

Passez un merveilleux été et profitez-en au maximum.

Gisèle Cloutier, *trésorière APEL Jally*

## Traversée 2017 – le 12 août

Encore cette année, pour une 4<sup>e</sup> édition, se tiendra la traversée du lac Jally, dite **Traversée Jacques Rancourt**.

Le départ aura lieu du quai Gaston et Mario Blais, entre 13h30 et 14h.

Vous êtes donc invités, nageuses, nageurs, accompagnatrices et accompagnateurs à vous joindre à cette activité qui n'est pas une compétition.

## Concours de photographie

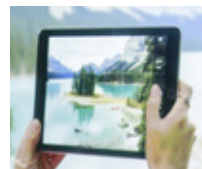


Allez Hop! Sortez vos caméras (récentes ou non!), vos iPhones et iPads...

Encore cet été, nous vous invitons à partager l'environnement du lac en captant cette fois-ci les **oiseaux** et les **animaux sauvages**.

Vous avez jusqu'à l'Action de Grâce pour transmettre vos photos préférées à Maude Garant à l'adresse suivante :

[maudegarant@hotmail.com](mailto:maudegarant@hotmail.com)



# Des continents de plastique



Voici le résumé d'un article paru dans le magazine de l'AREQ (Ass. des retraités de l'éducation et des services publics du Québec).

Mme Jocelyne Daigle, membre de l'équipage du Sedna IV de Jean Lemire, biologiste, écrivait en mai 2012 : « Alors que nous naviguons sur l'Atlantique Nord, une étrange sensation s'installe parmi les biologistes... nous sommes au cœur d'un des « continents de plastique ».

Une question me traverse l'esprit : « Est-ce que mes propres déchets ont pu flotter jusqu'ici ? ».

Le plastique a malheureusement les défauts de ses qualités : il est peu coûteux, pratiquement indestructible et nous rend la vie beaucoup plus pratique. Par contre, pour la planète, il est un véritable cauchemar! Il n'est pas biodégradable et plus du tiers est à utilisation unique. Il a une durée de vie qui peut atteindre des centaines d'années.

Au Canada, les plastiques sont destinés à trois principaux usages :

- 39 % aux emballages
- 33 % à la construction
- 14 % à l'automobile

Lorsque nous le pouvons, il faut choisir des produits qui ne sont pas emballés et récupérer le plus de matériaux possible.

**Environ 8 millions de tonnes de plastique sont jetées à la mer chaque année.**

En 2015, une équipe d'experts internationaux publie une étude sur les déchets et le pourcentage de plastique des déchets de 192 pays qui bordent les océans Atlantique, Pacifique et Indien, la mer Méditerranée et la Mer Noire.

Résultat : 275 millions de tonnes de plastique dont 8 millions rejetées à la mer, chaque année.

Soit l'équivalent de cinq sacs d'épicerie pleins de débris de plastique alignés à tous les 30 centimètres sur les côtes du monde entier.

Les débris de plastique se trouvent dans tous les océans, du fond des mers jusqu'aux plages des îles les plus isolées. Ils peuvent flotter sur l'eau ou former une « soupe » de minuscules fragments de plastiques brisés par les éléments naturels, sous la surface. »

Voici quelques exemples de déchets retrouvés dans les courants marins :

- bouteilles de plastique
- styromousse
- sacs de plastique jetables

Le véritable fléau : les bouteilles d'eau. Un milliard sont utilisées chaque année. Et 30 % seulement sont recyclées. Les autres se retrouvent dans des sites d'enfouissement pour de nombreuses années.

La styromousse ou plastique numéro 6 est très peu recyclé, à l'exception de quelques régions dont la ville de Québec.

Au Québec, nous avons consommé un milliard de sacs de plastique en 2010. Moins de 15 % de ces sacs sont récupérés. N'oublions pas que les plastiques 1-2-4 sont recyclables.



## Microbilles de plastique de polyéthylène et polypropylène

C'est probablement la pire source de pollution par le plastique parce qu'elle est invisible.

Les microbilles de plastique ne peuvent être filtrées dans les usines d'épuration, ayant un diamètre de moins d'un millimètre. Elles sont transportées dans nos rivières jusqu'à la mer et peuvent être avalées par les poissons, car elles ressemblent à des œufs.

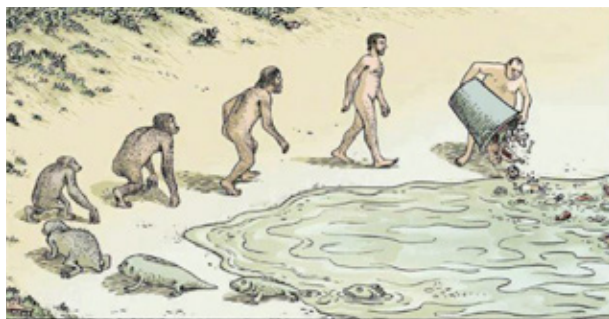
Selon un résumé scientifique publié par Environnement Canada en 2015, on trouve des microbilles de plastique dans plusieurs produits de beauté : crèmes, désodorisants, vernis à ongles, produits pour le bain, lotions pour le rasage, etc.

Des alternatives existent qui ont le même effet désiré. Une compagnie ontarienne est la première à avoir reçu l'attestation « zéro plastique »

Soyons à l'affût de leur marque <http://greenbeaver.com/fr/>

Des fabricants comme Unilever, L'Oréal, Colgate, Palmolive, Johnson&Johnson, Gamble et Body Shop ont promis de cesser d'utiliser des microbilles de plastique dans leurs produits à plus ou moins longue échéance.

Avalés par le plancton, ces produits toxiques s'accumulent dans la chaîne alimentaire. Ce que nous jetons à la mer peut revenir dans notre assiette!



*\*\*Le polyéthylène et le polypropylène sont des produits chimiques fabriqués en laboratoire. Ils sont composés de carbone et d'hydrogène essentiellement. Le polyéthylène sert dans la fabrication soit de produits rigides comme des flacons, bouteilles, boîtes type Tupperware, jerricans, réservoirs de carburant d'automobiles, soit de produits plus souples comme les sacs, films, sachets, sacs poubelles, récipients souples (ketchup, crèmes hydratantes, etc.).*

*Le polypropylène est plus facilement recyclable que le précédent mais on y ajoute souvent d'autres produits chimiques comme de la fibre de verre pour en augmenter les propriétés mécaniques : résistance, etc. Ce qui augmente aussi sa résistance à la dégradation. Il est utilisé dans la fabrication de pièces automobiles, notamment, dans les tissus dameublement, de masques chirurgicaux, dans les pailles à boire et les billets de banque dont ceux du Canada. On peut disposer de ces produits en les recyclant; les recherches actuelles permettent de leur donner une deuxième vie.*

Références : 1000 jours pour la planète, avec l'équipage de Jean Lemire, sur Sedna IV, en 2012.

Véronique Caron, membre de l'APELJ

*\*\* Les deux derniers paragraphes ont été ajoutés par Daniëlle Cloutier, à ma demande.*

Je la remercie en votre nom.